



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, *Échevin(e)s* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 23.10.18

#Objet : Interpellation de Mr Jos Bertrand concernant le placement de radars de vitesse à l'avenue Delleur.#

Séance publique

Je suis régulièrement interpellé au sujet de la sécurité routière et de la vitesse excessive sur la chaussée de la Hulpe et l'avenue Delleur, surtout le week-end et le soir. On sait qu'il y a une caméra au croisement, mais à cet endroit et compte tenu de la présence de feux de circulation, beaucoup d'automobilistes ont déjà réduit leur vitesse. Le contrôle de vitesse semble plus approprié dans la descente vers l'intersection, à une certaine distance des feux de circulation.

D'une réponse à une précédente question que j'ai posée en juin 2017, il semble que des contrôles de vitesse effectués en juin 2017 pendant 412 heures, 1200 voitures ont roulé trop vite. Le Collège n'a pas répondu à ma question de savoir s'il souhaitait faire une demande pour l'installation d'une caméra fixe et préfère se concentrer sur le réaménagement de l'avenue Delleur, qui a été abandonné par la Région pour des raisons budgétaires.

Selon mes informations, l'installation d'un radar peut être initiée par la zone de police, où la commune est représentée par le bourgmestre via le collège de la zone de police.

Le collège, ou notre représentant au sein du collège de police (le bourgmestre) a-t-il introduit une demande pour l'installation d'une caméra fixe ? Si oui, quand et pourquoi n'a-t-on pas installé de caméra ?

Le Collège est-il prêt à mandater le Bourgmestre qui représente notre commune au sein du collège de la zone de police pour initier cette proposition ?

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 24 octobre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze